



## **Livret d'accueil : PMO Arc-en-Ciel de Morlaix dont l'UEMA de Morlaix**



# L'UEMA de Morlaix

## CONTACT

Ecole Jean Jaurès  
Rue Gustave Courbet à Morlaix  
☎ 02 98 66.66.76 (école)  
07 48 14 64 30 (classe UEMA)  
02 98 62 35 29 (secrétariat UEMA)  
E-mail : [uema.morlaix@lesgenetsdor.org](mailto:uema.morlaix@lesgenetsdor.org)



Horaires de l'accueil : Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h50-12h00 / 13h30-16h30



13

## EQUIPE DE DIRECTION

- 1 Directeur
- 1 Responsable de service.

## NOS MISSIONS

Le projet de l'UEMA tend à favoriser la scolarisation des élèves en milieu scolaire ordinaire à l'issue des trois années d'accompagnement, ou en cours. Le projet comprend par conséquent des temps d'inclusion en classe ordinaire, accompagnés par un membre de l'équipe, qui seront organisés en fonction du PPS et du PIA de l'élève. Ces temps seront progressivement augmentés et ajustés aux possibilités et besoins de l'élève.

- Auprès de l'enfant avec TSA :
  - Mission d'accompagnement
  - Mission d'inclusion
  - Mission de développement de ses compétences.
- Auprès de l'entourage et des familles :
  - Mission de soutien
  - Mission de prévention
  - Mission de conseil et d'information.



## POPULATION ACCOMPAGNEE

- ✓ Enfants présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) ;
- ✓ Âge : de 3 à 6 ans.

## AUTORISATION

- 7 pour des enfants/jeunes présentant des Troubles du Spectre de l'autisme accueillis au sein de l'UEMA de l'école Jean Jaurès de Morlaix.

# L'UEMA de Morlaix

## LA COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe est composée :

- Une enseignante spécialisée
- Une psychologue spécialisée en neuropsychologie
- Deux éducatrices spécialisées
- Une psychomotricienne
- Deux aides médico-psychologiques
- Interventions ponctuelles de professionnels du PMO : médecins, ergothérapeute, orthophoniste.



**Pauline COLLEC**  
Psychomotricienne



**Carole CREACH AUTRET**  
Educatrice Spécialisée



**Adeline GUEGAN**  
Psychologue



**Kenelm LAMANDA**  
Aide Médico-Psychologique



**Hélène LEFILLEUL**  
Enseignante EN



**Régine LE SANN**  
Responsable de Service



**Yann MOYOU**  
Directeur



**Emmanuelle RICHARD**  
Educatrice Spécialisée



**Véronique RIOUAL**  
Aide Médico-Psychologique



## PRISE EN CHARGE PLURIDISCIPLINAIRE

L'enseignante et l'équipe médico-sociale interviennent sur les temps de classe et les temps de récréation. La fréquence et les contenus sont adaptés aux besoins spécifiques de enfants et évalués régulièrement. Les professionnels puisent leurs références théoriques dans les approches développementales et comportementales recommandées par la HAS, ainsi les principaux outils utilisés seront issus du TEACCH et de l'ABA.

L'équipe médico-sociale de l'UEMA intervient également sur les temps de restauration, les temps périscolaires si besoin, sur les temps d'inclusion des enfants dans les classes de Jean Jaurès ou dans leur école de rattachement dans une perspective de sortie d'UEMA.



La psychologue de l'UEMA assure différentes missions transversales :

- En binôme avec l'enseignante, elle accompagne l'équipe médico-sociale dans l'élaboration des programmes d'apprentissage ;
- Elle coordonne et organise les évaluations fonctionnelles ;
- Elle intervient directement auprès des enfants en séances individuelles ou de groupes en remédiation cognitive ;
- Elle coordonne et assure le travail de guidance parentale ;
- Elle propose des entretiens d'aide et de soutien psychologique auprès des parents ou des membres de la famille de l'enfant ;
- Elle assure l'animation de temps de sensibilisation sur l'autisme et ses particularités auprès des familles, des enfants de l'école, du personnel de l'école...

## PRISE EN CHARGE MEDICALE

Les enfants de l'UEMA seront vus par le médecin généraliste et le médecin pédopsychiatre du PMO au moment de leur admission. Des consultations annuelles seront ensuite proposées aux familles en fonction des besoins.

Une attention particulière sera portée sur les questions de santé :

- La prise en considération de la douleur ;
- L'habituatation aux soins ;
- La prévention et la gestion des comportements problèmes ;
- La prise en compte des problématiques sensorielles.

## INTERVENTIONS PARAMEDICALES

Sur indication des médecins du service et en lien avec le PIA de l'enfant, des interventions individuelles

ou collectives en psychomotricité et/ou en orthophonie et/ou en ergothérapie peuvent être proposées. Elles auront lieu dans une salle annexe à la salle de classe, et mise à disposition de l'UEMA. Ces interventions peuvent aussi être conjointes et liées par exemple à l'enjeu de la communication. Le service s'appuie notamment sur le MAKATON. L'équipe paramédicale peut également intervenir à domicile. L'ergothérapeute peut conseiller les familles sur l'acquisition de matériel adapté.

## LA SCOLARITE

L'équipe de l'UEMA met en place un accompagnement spécifique pour développer les compétences pivots ou les pré requis nécessaires aux apprentissages scolaires et à l'inclusion. L'enseignant s'assure de la progression des apprentissages scolaires dans le cadre des programmes nationaux. Ils sont organisés autour de 5 grands axes :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions ;
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique ;
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques ;
- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- Explorer le monde.

## ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

En lien avec les projets de la classe UEMA et les PIA des enfants, l'accompagnement éducatif s'articule autour de la mise en place d'activités individuelles ou collectives s'inscrivant autour des axes suivants : éveil, découverte, vie quotidienne, communication, apprentissages, activités corporelles et sportives, de bien-être. Des activités inclusives au sein de l'école ou dans l'environnement de l'enfant peuvent être proposées dans le cadre des Projets Individualisés d'Accompagnement. L'équipe éducative assure une fonction de référence et de coordination : ils sont donc des interlocuteurs privilégiés de la famille.

## RYTHME

Les enfants seront accueillis dans les locaux de l'UEMA selon le calendrier scolaire de l'Education Nationale, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9H00 à 16H30.

Des visites à domiciles auront lieu le mercredi matin entre 10H et 12H.

L'équipe éducative et paramédicale propose ponctuellement des activités ou prises en charges à certains moments pendant les vacances scolaires selon le calendrier d'ouverture du PMO.

## JOURNEE TYPE

- 8H50-9H00 : temps d'accueil
- 9H00-9H15 : Regroupement-comptine-annonce de l'emploi du temps de la journée
- 9H15-9H45 : Atelier structuré / pairing / inclusion puis jeux libres
- 9H45-10H00 : Collation
- 10H00-10H30 : Atelier structuré / pairing / inclusion puis jeux libres
- 10H30-10H50 : Récréation
- 10H50-11H15 : Motricité
- 11H15-11H45 : Atelier structuré / pairing / inclusion puis jeux libres
- 11H45-12H00 : Regroupement
- (Départ possible au repas à 11H30 pour manger en tout petit effectif dans le réfectoire)
- 12H00-13H30 : Cantine puis récréation
- 13H30-14H30 : Relaxation / temps calme/ sieste
- 14H30-14H45 : Regroupement
- 14H45-15H15 : Atelier structuré / pairing / inclusion puis jeux libres
- 15H15-15H45 : Récréation
- 15H45-16H15 : Ouverture vers le monde (lecture d'albums, musique...)
- 16H15-16H30 : regroupement

|          |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |
|----------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
|          |  |  |  |
| lundi    |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |
| mardi    |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |
| mercredi |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |
| jeudi    |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |
| vendredi |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |
| samedi   |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |
| dimanche |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |

Les prises en charge paramédicales sont incluses dans l'emploi du temps individuel de l'enfant.



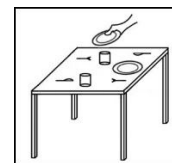
## TRANSPORTS

Le transport peut être assuré par l'UEMA pour les familles domiciliées en dehors de Morlaix et de ses environs, sur demande au directeur. Les enfants intégreront les navettes collectives de l'IME du Véléry.

L'accompagnement par les parents est à privilégier pour permettre un contact régulier avec les professionnels.

## REPAS

Le temps du repas est un temps éducatif. Les repas sont pris dans les salles de restauration de l'école ou dans une salle annexe pour les enfants qui ne peuvent manger qu'en petit comité. L'accompagnement est assuré par l'équipe médico-sociale. Les familles inscrivent leur enfant auprès de la restauration scolaire municipale qui leur facture le coût du repas.



## PREPARATION A LA SORTIE

La scolarisation au sein de l'UEMA est prévue pour une durée maximale de trois ans durant laquelle les compétences de chaque enfant seront développées de manière à favoriser au maximum les inclusions scolaires avec pour objectif la poursuite de la scolarité en classe ordinaire après 6 ans. Afin d'accompagner la famille dans sa réflexion, le parcours de l'enfant sera échelonné d'évaluations régulières. Chaque année, les ESS, et plus particulièrement celle de l'année de grande section, permettront de consolider le projet de sortie. L'UEMA accompagnera les familles dans les visites et démarches à mener.

## GUIDANCE PARENTALE

La guidance parentale sera mise en place, en accord et en concertation avec les parents, avec des interventions à domicile selon une fréquence possible de deux par mois la première année et d'une par mois les années suivantes. Une telle guidance, basée sur une démarche collaborative, favorise la généralisation des apprentissages de l'enfant et met en œuvre un soutien concret pour les parents dans la gestion du quotidien. Elle pourra s'étendre aux différents membres de la famille.

## SOUTIEN AUX FAMILLES

L'UEMA organise des réunions d'informations thématiques collectives à destination des familles. Elles pourront concerner l'accès aux droits, une sensibilisation et/ou une actualisation régulière des données sur l'Autisme, la préparation de la sortie après l'UEMA ....

Par ailleurs les parents des enfants de l'UEMA seront invités à participer au Groupe Expression du PMO. Le travail en étroite collaboration avec la famille est recherché, en particulier dans le cadre de l'élaboration du PIA.

## COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

- Un « cahier de vie » permet aux familles d'avoir des informations sur les journées d'école de leur enfant. Il est aussi un espace de communication entre l'enseignante, l'équipe médico-sociale et la famille.
- Un cahier de liaison ou de correspondance suit l'enfant quotidiennement pour faciliter l'échange d'information entre l'équipe et les parents sur les points de vigilances à apporter dans la journée, ainsi que de fournir un retour d'observation immédiat sur la journée de l'enfant.
- Un « livret des réussites » est communiqué aux familles deux fois dans l'année scolaire. Il permet de faire le point sur les progrès réalisés par l'enfant au cours de la période et de se projeter sur les compétences prochainement travaillées.

## ADMINISTRATIF

Une secrétaire est présente du mardi au vendredi dans les locaux du PMO afin de permettre une gestion administrative quotidienne.

## SERVICE SOCIAL

Une Assistante de Service Social est présente sur rendez-vous afin d'aider les familles dans leurs démarches et les conseiller. Les demandes de rendez-vous se font par l'intermédiaire du secrétariat du PMO.

# L'UEMA en questions

## Qu'est-ce qu'une UEMA ?

Les UEM constituent une modalité de scolarisation d'élèves d'âge de l'école maternelle avec troubles du spectre de l'autisme (TSA), orientés vers un établissement ou un service médico-social (ESMS) et scolarisés dans son unité d'enseignement, implantée en milieu scolaire ordinaire.

## Comment une UEMA intervient auprès de notre enfant ?

Les élèves de l'UEMA sont présents à l'école sur le même temps que les élèves de leur classe d'âge et bénéficient, sur une unité de lieu et de temps, d'interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques se référant aux recommandations de bonnes pratiques de la HAS. L'équipe médico-sociale inscrit un travail complémentaire auprès de la famille dans le cadre d'une guidance parentale, avec pour objectif de généraliser les apprentissages de l'enfant. Cet accompagnement global s'inscrit dans le cadre du Projet Individualisé d'Accompagnement de l'enfant.

## Qu'est-ce que le secteur Enfance ?

Le secteur Enfance rassemble les 3 IME et les 2 PMO de l'association Les Genêts d'Or. Les modalités de fonctionnement et d'interventions des services sont définies au sein du secteur Enfance.

## À partir de quel âge un enfant peut-il être admis en UEMA ?

L'UEMA des Genêts d'Or accueillent les enfants à partir de 3 ans.

## Y a-t-il une liste d'attente ?

Non. Lorsque toutes les places sont occupées, les enfants seront inscrits en liste d'attente.

## Quelles démarches dois-je faire pour inscrire mon enfant ?

Il faut adresser la copie de la notification de la MDPH ainsi qu'un courrier de demande d'admission à l'UEMA Jean Jaurès. La procédure d'admission amènera l'enfant ainsi que ses parents à rencontrer la responsable de l'UEMA, l'enseignante et l'équipe médico-sociale. Des rendez-vous seront ensuite programmés auprès des médecins du PMO et de la psychologue de l'UEMA. Il revient ensuite à la famille de confirmer son accord pour l'admission de l'enfant lorsqu'une place lui est proposée.

## Quels handicaps présentent les enfants et les jeunes le plus fréquemment dans une UEMA ?

Les UEMA accueillent des enfants porteurs de TSA. Les UEMA sont destinées à des enfants « n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, le langage et/ou qui présentent d'importants comportements-problèmes »<sup>5</sup> ou dont l'accueil en école maternelle ne peut se faire même avec la présence d'un accompagnant d'enfant en situation de handicap (AESH). Ainsi, leurs besoins, complexes et multiples, nécessitent de développer des stratégies très spécifiques adaptées à leurs profils pour développer la communication sociale, l'intérêt pour les autres. Ces besoins impliquent également de structurer au mieux leur environnement, leur offrir un cadre plus prévisible et sécurisant, mais également apaisant sur le plan sensoriel.

## Mon enfant peut-il avoir un repas adapté, régime ?

Oui, selon les indications médicales, le menu proposé à votre enfant peut être adapté. Un PAI, présenté et validé par le médecin scolaire sera établi.

## Si mon enfant est déjà suivi en libéral, puis-je conserver ce professionnel ?

Dès lors que l'enfant est admis, c'est le plateau technique de l'établissement qui assure les prises en charge éducatives et paramédicales. Pour répondre à certains besoins, une intervention libérale peut se poursuivre en conventionnement avec l'ESMS.



## Coordonnées des sites Du secteur Enfance des Genêts d'Or



**PMO Arc-en-ciel de Morlaix**

3 rue Olympe de Gouges  
29600 MORLAIX  
Tél. 02 98 62 35 29  
[PMO.morlaix@lesgenetsdor.org](mailto:PMO.morlaix@lesgenetsdor.org)

**Siège Associatif Les Genêts d'Or**

ZI de Keriven – 14 rue Louis Armand  
CS 17942  
29679 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS Cedex  
Tél. 02 98 63 67 67  
Fax. 02 98 62 35 88  
[siege@lesgenetsdor.org](mailto:siege@lesgenetsdor.org)  
[www.lesgenetsdor.org](http://www.lesgenetsdor.org)

**IME de Plabennec**

Impasse de Kervéguen – BP 7  
29860 PLABENNEC  
Tél. 02 98 40 42 39  
Fax : 02 98 40 43 49  
[ime.plabennec@lesgenetsdor.org](mailto:ime.plabennec@lesgenetsdor.org)

**IME de Plourin-lès-Morlaix**

8 rue de la Hautière – Le Véléry  
29600 PLOURIN-LES-MORLAIX  
Tél. 02 98 88 83 32  
[ime.velery@lesgenetsdor.org](mailto:ime.velery@lesgenetsdor.org)

**IME de Briec**

Rosbriant – BP 16  
29510 BRIEC-DE-L'ODET  
Tél. 02 98 57 90 91  
Fax : 02 98 57 58 16  
[ime.briec@lesgenetsdor.org](mailto:ime.briec@lesgenetsdor.org)

**PMO Arc-en-ciel de Quimper**

3 rue Pitre Chevalier  
29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 24 67  
[PMO.quimper@lesgenetsdor.org](mailto:PMO.quimper@lesgenetsdor.org)